



InterSyndiCAAS



4 SYNDICATS UNIS

RETOUR SUR SITE

EN JUILLET 2020, UN PREMIER RETOUR SUR SITE AVAIT ÉTÉ DEMANDÉ PAR M. DUMONT. CE RETOUR BRUTAL AVAIT ÉTÉ « SALUÉ » DANS UN ARTICLE DE LIBÉRATION ET UNE MARCHÉ ARRIÈRE IMMÉDIATEMENT COMMANDÉE PAR CASA.

AUJOURD'HUI,
LE MUTISME ET
L'OBSTINATION
SONT TOUJOURS
DE MISE.



Que dit le dernier protocole sanitaire ?

La situation sanitaire rend nécessaire une vigilance constante face à un risque épidémique qui demeure élevé.

Le télétravail peut être considéré comme une des mesures les plus efficaces pour prévenir le risque d'infection au SARS-CoV-2 dans un objectif de protection de la santé des travailleurs...

... à cet égard, le dialogue social est un élément essentiel pour la mise en œuvre des mesures prévues par ce protocole.



POURTANT, LA DIRECTION N'AVAIT PRÉVU QU'UNE INFORMATION AUX ÉLUS DU CSE... NOUS AVONS DÛ BRANDIR LA MENACE D'UNE ACTION EN JUSTICE POUR ÊTRE CONSULTÉS ET AVOIR UN ÉCHANGE SUR CE SUJET.

LA DIRECTION A CONSENTI À LA CONSULTATION, MAIS...

Depuis la première information, la direction propose une obligation de retour sur site en 3 phases.

PHASE 1 Depuis 9 juin

Le retour sur site sur la base du volontariat sans jauge

PHASE 2 À compter du 12 juillet

3 jours sur site avec maintien de 2 jours de travail à distance hors cas particulier et cas à risque COVID

PHASE 3 Dès le 13 septembre

Retour sur site de tous les salariés avec application du nouvel accord Télétravail

... À QUOI BON AVOIR ACCEPTÉ LE PRINCIPE DE CONSULTATION SI C'EST POUR BALAYER D'UN REVERS DE MAIN NOS REMARQUES ET PRÉCONISATIONS ?

Notre première proposition

UN RETOUR SUR SITE SUR LA BASE DU VOLONTARIAT UNIQUEMENT, JUSQUE MI-SEPTEMBRE (DATE PRÉVISIONNELLE DE LA SIGNATURE D'UN ACCORD DE TÉLÉTRAVAIL). Nous avons demandé à la direction de prendre en considération les craintes que vous nous avez remontrées, et de différer par prudence, une reprise d'une telle envelopure à la rentrée et de maintenir le volontariat des salariés.

REFUSÉ

Notre seconde proposition

2 JOURS SUR SITE EN JUILLET ET AOÛT AU MAXIMUM.

La direction prône dans son projet d'entreprise « one 2025 » l'autonomie et la responsabilisation des salariés.

- Où sont l'autonomie et la responsabilisation dans cette obligation ?
- Où est l'humain dans ce projet d'entreprise ?

REFUSÉ



LA DIRECTION COMME L'AN DERNIER, RESTE CAMPÉE SUR SES POSITIONS, FUSSENT-ELLES POTENTIELLEMENT DANGEREUSES POUR LA SANTÉ DE SES SALARIÉS.

DE NOUVEAU, NOUS NE SOMMES PAS ENTENDUS! LA DIRECTION NE CONFÈRE AUCUNE VALEUR À NOS RÔLES ET PRÉROGATIVES.

TÉLÉTRAVAIL

NOUS L'ATTENDIONS DEPUIS DEPUIS PLUS D'UN AN !

La négociation du futur accord sur le télétravail a ENFIN débuté le 22 juin dernier !

La gestation et l'accouchement de la note de cadrage de Crédit Agricole SA (soi-disant indispensable pour notre Direction) furent apparemment longs et tortueux !



Comme nous nous y étions engagés, pour la énième fois, nous avons demandé à la Direction à ce que la prise en charge des frais liés au travail à distance depuis mars 2020 soit un des items de la négociation !

UN NON CATÉGORIQUE FUT LA RÉPONSE APPORTÉE À CETTE DEMANDE !

Après moult palabres inutiles sur la sémantique (Travail à distance pour la Direction et télétravail pour l'IntersyndiCAAS), nous avons alors demandé les points qui pouvaient être négociés et ceux qui ne l'étaient pas afin d'éviter de perdre un temps précieux et de connaître les intentions véritables de nos dirigeants ! Nous n'avons pas eu à ce stade de réponse. Nous devrions être fixés très vite !



LA DIRECTION A L'AMBITION D'ABOUTIR À UN ACCORD AU TERME DE 4 RÉUNIONS DE NÉGOCIATION EN 2 SEMAINES !

TRÈS AMBITIEUX SELON NOUS !

LA DIRECTION NE NOUS LAISSE PAS BEAUCOUP DE TEMPS POUR PRÉPARER ET DÉFENDRE NOS PROPOSITIONS. Y-A-T-IL UN LOUP DERRIÈRE ÇA ?

Nous ne pouvons qu'être atterrés devant ce programme sachant que nous attendons depuis juin 2020, date du terme du précédent accord. Nous pensons que le temps alloué à une telle négociation est court pour parvenir à signer un accord qui prend vraiment tout son sens après plus d'un an de travail à distance imposé.

LES PRINCIPES DIRECTEURS NOUS ONT ÉTÉ PRÉSENTÉS :

- double consentement
- réversibilité
- responsabilité en proximité
- préserver le lien social et la dynamique collective
- accompagnement et formation



NOUS AVONS D'ORES ET DÉJÀ SOULEVÉ DE VIVES OBJECTIONS.



Les prochaines réunions prévues sont le 2, le 6 et le 13 juillet et devraient donner lieu à des échanges nourris.

NOUS REVIENDRONS VERS VOUS TRÈS BIENTÔT SUR CE SUJET !



NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS ACCOMPAGNER ET VOUS SOUTENIR, QUELLES QUE SOIENT VOS DIFFICULTÉS. N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER.

**SYNDIQUEZ-VOUS
DONNEZ NOUS DU POIDS DANS LES NÉGOCIATIONS**



INTERSYNDICAAS, C'EST 4 ORGANISATIONS SYNDICALES POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DES SALARIÉS

SUIVEZ NOS FILS D'ACTUALITÉS



— SUR LE BLOG —
Flashez ce QR Code



www.intersyndicaas.fr

— SUR L'INTRANET —
CNOUS CA-ASSURANCES
Cliquez sur le lien ci-dessous

